

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD  
MRC DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue **LUNDI le 9 septembre 2019**, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à **vingt heures**.

À laquelle sont présents :

Messieurs  
Frédéric Jean, Maire  
Yves Laflamme maire suppléant  
Jean-Guy St-Pierre  
Jean-Yves Gosselin  
Mesdames  
Sandra Proulx  
Huguette Blais  
Chantal Blanchette

Tous formant le quorum sous la présidence de monsieur Frédéric Jean, Maire

Monsieur Jean-Eudes Gaudet, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

**La séance débute par une période de recueillement.**

## **1. OUVERTURE DE LA SEANCE REGULIERE**

**RÉSOLUTION NO : 134-2019**  
**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin**  
**APPUYÉ par : Chantal Blanchette**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'ouvrir cette séance régulière du conseil, Il est 20h00

## **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**RÉSOLUTION NO : 135-2019**  
**IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais**  
**APPUYÉ par : Yves Laflamme**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'ordre du jour tel que proposé en laissant le varia ouvert

## **3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCES VERBAL DU 5 AOUT 2019**

Lecture du procès-verbal ayant été faite individuellement par les membres avant la séance ;

**RÉSOLUTION NO : 136-2019**  
**IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais**  
**APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal du 5 août

2019 sans modification.

#### 4. ADOPTION DES COMPTES A PAYER

##### REVENUS D'AOÛT 2019

Journal l'Echo (remb. frais de poste)	150,00
Fax	18,00
Permis	100,00
Photocopies	36,00
Loyers	3525,00
Location de salle	650,00
Bar	112,50
Foire au Village 2019	13814,00
Camp de jour (inscription)	1977,00
Cours de natation	165,00
Vente matériel gravier	168,00
Ristourne (AVANTIS)	94,69
<b>TOTAL :</b>	<b>20 810,19</b>

##### COMPTES A PAYER SEPTEMBRE 2019

Pavage Francoeur, pavage 2e et 5e rue Ouest	63185,40
MicroPlus, service informatique	155,19
CIEC de Montmagny, surveillance + maquillage Foire	212,50
Noémie Rioux, remb. frais cours sauveteur	65,00
Raphaël Desroches, remb. frais cours Croix de bronze	156,50
Gabrielle-Lee Gaudreau, remb. frais cours sauveteur	317,00
Sarah Martel, remb. frais cours sauveteur	110,50
Mikaelle Paquet, remb. factures + 254 km Camp de jour	201,79
Camille Dumas, remb. factures Camp de jour	389,23
Samuel Njirinjiro, remb. factures + 143,20 km Camp de jour	367,37
Anne-Catherine Jean, remb. factures Camp de jour	91,71
Frédérique Simard, remb. factures Camp de jour	87,39
Charles-Alexandre Jean, remb. factures Camp de jour	16,50
Edouard Morin, remb. facture Camp de jour	9,90
Ministre Revenu Québec, remise d'août 2019	12338,00
Revenu Canada, remise d'août 2019	4885,74
CARRA, remise d'août 2019	417,73
Hydro-Québec,	
Usine filtration.....	3699,70
Caserne incendie.....	212,40
Garage.....	467,48
Poste ass. Morigeau.....	285,80
Parc Olivier Tremblay.....	44,00
Poste surpresseur St-Pierre.....	100,41
Compteur d'eau St-Pierre.....	28,35
Climatisation Loisirs.....	384,51
Centre des Loisirs.....	1899,64
2, 5e rue Est.....	42,05
Poste ass. village.....	2780,17
Eclairage public.....	833,47

Pav. Bédard.....	77,03	
M. Paroisse .....	522,36	
Climatisation Loisirs .....	384,51	11761,28
Vidéotron,		
Bureau.....	275,05	
Garage.....	98,14	
Loisirs .....	145,22	
Usine d'eau potable .....	101,55	
Surpresseur St-Pierre .....	32,66	
Bibliothèque .....	78,53	731,15
Bell Mobilité, Loisirs, Garage		213,15
VISA,		
Foire au village .....	1304,19	
Google .....	38,60	
Fournitures bureau.....	114,11	
Apple Music .....	18,71	
Deck Hockey .....	20,68	
Frais annuels carte visa.....	60,00	1556,29
La Fabrique, loyer septembre 2019 Bibliothèque		350,00
Sylvain Lemieux, remb. cellulaire août 2019		25,00
Félix Paré, remb. cellulaire août 2019		25,00
MonBuro, 2 caisses papier		113,00
MRC de Montmagny,		
3e versement quote-part + Tourisme .....	56584,33	
Entente inspecteur intermunicipal .....	7272,60	
Tonnage juillet 2019.....	1365,76	65222,69
Transport Adapté Vieux-Quai, transport juillet 2019		344,97
Centre de Services Partagés, normes ouvrages routiers Tome V		64,51
Festival de l'Oie Blanche, location cabarets Foire au village		71,86
Woodooliparc, sortie Camp de jour		839,32
Club Magny-Gym, location palestre gymnastique		187,50
Molson Coors Canada, bière (Loisirs)		371,91
Services Matrec, collecte juillet 2019		5695,73
Praxair, 3309 m³ à .3142 oxygène + location réservoir		1630,80
Javel Bois-Francs, chlore 1800 litres à 0,365		755,39
Bouffard Sports, matériel piscine		33,33
Réparation Electrique Montmagny, réparer 2 pompes de la piscine		1638,29
Excavations Laurent et Frédéric Proulx, location pelle		293,19
Eurofins Environex, analyses eau piscine		74,73
MTY Express, transport colis		118,48
Spécialité Moteurs Berthier, pièce débroussailleuse		52,84
Performance GP, pièce débroussailleuse		100,53
Tenco, pièces camion Ford		208,24
Impression Credo, formulaires multi-fonctions + enveloppes		624,31
Croix Rouge Canadienne, carnets natation		45,76
Monyvill,		
12 hres location pelle à 83\$.....	996,00	
1 hre location compacteur .....	75,00	1231,38
Jacques & Raynald Morin,		
Réparation et pavage 4e rue Ouest .....	9593,11	
Réparation pavage divers .....	1494,68	11087,79
Signalisation Lévis, poteaux		1723,99
Salon Quilles L'Oie Blanche, sortie Camp de jour		144,00
Centre de Plaine Air Ste-Apolline, sortie Camp de jour		195,46
Journal l'Oie Blanche, publicité poste coordonnatrice Loisirs		327,68
Esco Distribution, barreaux cèdre galerie Pav. Bédard		704,51
Canadian Tire, aspirateur (Loisirs)		137,96

Garage Claude Albert, conteneurs Garage	1277,60
MS2Contrôle, changer lampe à LED (toilette extérieure Loisirs)	230,26
Multi-Services Mty-L'Islet, ajustement code sur 2 clés (Loisirs)	13,23
Véronique Noël, remb. factures Loisirs	275,00
Les Alarmes Clément Pelletier, frais annuels surveillance usine	412,53
C.A.R.E. Montmagny L'Islet, offre d'emploi technicien loisirs	172,46
René Samson, changer plinthe log. 524 Pav. Bédard	248,52
Jean-Pierre Lefebvre, compagnonnage profil OPA Sylvain L.	1350,00
Performance GP, harnais double (Garage)	100,54
Publicité Plus, T-shirts (Foire au village)	1049,15
Lafontaine, 25 sacs de glace (Foire au village)	50,00
C.C.R.M. de Montmagny, location gymnase pour Camp de jour	123,00
Les Élevages Bonneau, longes de porc méchoui (Foire au village)	897,05
Régie gestion Mauricie, enfouissement juillet 2019	3651,51
Postes Canada, envoi circulaire levée restriction d'eau	89,88
Canadian Tire, Pièces et accessoires ..... 69,08 Achat machine à pression ..... 459,85 Achat coffre d'outils (Garage)..... 862,17 Achat compresseur ..... 321,92	1713,02
Philiias Blais & Fils, 3 voyages terre noire	948,54
Kevin Gagné, tournage + montage vidéo (Foire au village)	1065,00
Les Alarmes Clément Pelletier, Remplacer batterie panneau Loisirs ..... 56,28 Remplacer un détecteur M. Paroisse ..... 132,22	188,50
Emco, asphalte froide	396,26
MTY Express, transport clôture baseball	197,65
Clôture Alpha inc., tuyau, embout, réparation clôture baseball	490,40
Macpek, pièces équipements	103,34
Jacques & Raynald Morin, Préparation et asphaltage d'une partie 3e rue Ouest ..... 9856,86 Travaux bordure sur la 3e rue Ouest ..... 2207,52 Réparation asphaltage au dépanneur ..... 6358,35	18422,73
Eurofins, analyse eau piscine	45,99
Arrêt Stop, essence service incendie	13,95
Garage Claude Albert, conteneurs Garage	916,64
Les Entreprises JRMorin, réparation entrée dans la 3e rue O.	448,40
Agat Laboratoires, analyses eau potable et usée	619,15
Jocelyne Noël, entretien bureau août 2019	150,00
Aquatech, opération usine eau potable et eau usée	9772,87
Kemira, pass usine filtration	11483,93
Fortin Sécurité Médic, gants, etc... Garage	48,11
André Boulet, réparation friteuses Loisirs	651,15
BMR, bouteille propane Loisirs	97,70
Tetra Tech Qi inc., hon. Prof. ravinement	2081,28
St-François Pharma, eau déminéralisée	16,36
Supérieur Propane, location cylindre	4,60
Radio Montmagny inc., publicité Foire au village	229,95
Florent Gendron, Pav. P.L. Bédard	1837,00
Canadian tire, matériel Garage	17,17
Pièces d'Autos GGM, pièces équipements	374,52
Dépanneur Servi Express, essence + bouteille d'eau Garage	379,99
Transport Adapté Vieux Quai, transport août 2019	217,47
Gaetan Bolduc, achat compteur d'eau (Garant)	5111,73
MonBuro, contrat service photocopieur	226,30
Matrec, collecte déchets août 2019	5818,81
AVANTIS, matériel divers	

Pavillon Bédard galerie .....	396,21	
Comité Loisirs .....	277,00	
Embellissement.....	41,12	
M. Paroisse .....	36,77	
Pav. Bédard logement.....	18,54	
Loisirs .....	278,68	
Garage.....	102,53	1150,85
Tessier Récréo-Parc, siège balançoire Parc Franco-Fun		1724,63
Praxair, 2159m <sup>3</sup> à 0,3142 oxygène usine filtration		791,04
Comairco, matériel usine filtration		531,81
Info-Page, IPA utilisateur service incendie		102,33
Bergor, roue, bavette et brosse balai de rue		1432,64
Fondation Cégep de la Pocatière, bourses des Maires 2 étudiants		200,00
Suzanne Nadeau, remb. factures embellissement		25,63
<b>TOTAL :</b>		<b>271697,64</b>

**R- 137-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette**

**APPUYÉ par : Sandra Proulx**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'adopter les comptes à payer.

## **5. ADMINISTRATION**

### **5.1 RESSOURCES HUMAINES**

Suite à la démission de la coordonnatrice en loisirs qui quitte pour devenir travailleuse autonome en gestion d'évènements, un poste de technicien (ne) en loisirs a été ouvert dans les médias écrits et électroniques.

### **5.2 RENOUELEMENT D'UN RÈGLEMENT D'EMPRUNT**

Suite à la demande de soumissions à la BNC, RBC et Desjardins, le seul soumissionnaire fut Desjardins avec un taux de renouvellement de 3.6% l'an pour un terme de 5 ans. La fin de l'emprunt est prévue pour juillet 2024.

**R- 138-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais**

**APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'offre de pour un terme de 5 ans au taux de 3.6% l'an.

### **5.3 REMISE DES BOURSES DES MAIRES 2019-2020**

La municipalité a reçu une demande de la Fondation du Cegep de la Pocatière et le Centre d'études collégiales de Montmagny afin d'accorder des bourses d'études à des jeunes inscrits au cegep. Deux jeunes de la municipalité de Saint-François sont inscrits pour les études collégiales.

R- 139-2019

**IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais**

**APPUYÉ par : Sandra Proulx**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accorder deux bourses d'études de 100\$ pour les jeunes de Saint-François totalisant un montant de 200\$.

#### **5.4 COLLOQUE DE ZONE DE L'ADMQ**

Un colloque de zone est organisé par l'ADMQ et se tiendra à Lévis en septembre. Le but de ce colloque est d'informer et de former les gestionnaires des municipalités pour leur travail au quotidien. Le coût d'inscription est de 115\$ pour deux jours et le directeur général propose d'y assister.

R- 140-2019

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette**

**APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** de défrayer le frais d'inscription de 115\$ pour les deux jours afin que le directeur général puisse assister au colloque de zone.

### **6. INCENDIE - SÉCURITÉ PUBLIQUE et/ou CIVILE**

#### **6.1 MUTUELLE DES MUNICIPALITÉ DU QUÉBEC**

**Importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.** Un document reçu de la MMQ a été déposé au conseil concernant l'importance des schémas de couverture de risques en sécurité incendie.

**Modification au calcul de votre part de la ristourne 2018 de la MMQ.**

En fonction de la fidélité et de la performance de la municipalité, une ristourne de 5444\$ a été autorisée à la municipalité.

### **7. TRAVAUX PUBLICS**

#### **7.1 TRANSPORT QUÉBEC (CONTRAT-850964591)**

Offre de contrat par Transport Québec pour travaux de déneigement, déglacage et fourniture des matériaux pour les routes 228, Montée Saint-François et la route de Saint-François dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-Mer, MRC de Montmagny, circonscription électorale de la Côte du Sud et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes, si applicable, au montant de 41 000.00\$.

**R- 141-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin**

**APPUYÉ par : Jean-Guy Saint-Pierre**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'offre du MTQ, dossier :6608-19-4983, contrat ; 850964591, pour travaux de déneigement, déglacage et fourniture des matériaux pour les routes 228, Montée Saint-François et la route de Saint-François dans les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et de Berthier-sur-Mer, MRC de Montmagny, circonscription électorale de la Côte du Sud et ce, pour une durée d'un an incluant une clause de renouvellement pour deux années subséquentes, si applicable, au montant de 41 000.00\$, et de mandater le directeur général, monsieur Jean-Eudes Gaudet à signer les documents à cet effet.

## **7.2 LIGNES DE RUES**

Des demandes de soumissions pour les lignes de rues ont été soumises à quatre entreprises soient :

Permaligne Inc.	0.175 ml
Entreprises Gonet BG Inc,	0.250 ml
Durand Marquage Inc.	0.320 ml
Dura-Lignes Sintra	0.550 ml

Le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Permaligne Inc. avec un prix de 0.175\$ du mètre linéaire pour un total de 2397.50\$, taxes en sus.

Après analyse et discussion :

**R-142-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchette**

**APPUYÉ par : Yves Laflamme**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** de retenir les services du plus bas soumissionnaire, soit Permaligne Inc, au montant de 2397.50\$ taxes en sus pour le traçage des lignes de rues 2019.

## **7.3 SOUMISSIONS POUR L'HUILE À CHAUFFAGE ET DIÉSEL**

Des demandes de soumissions ont été soumises à deux fournisseurs pour l'approvisionnement en huile à chauffage et en diésel.

**Pétrole Montmagny Inc.** Prix rampe + 0.01 huile et diésel

**Philippe Gosselin Ass.** Prix rampe + 0.00 huile et diésel

Le plus bas soumissionnaire est l'entreprise Philippe Gosselin et associés qui a été retenu avec le taux du prix à la rampe + 0.00 huile et diésel

Après analyse et discussion :

**R- 143-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin**  
**APPUYÉ par : Sandra Proulx**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'offre du plus bas soumissionnaire soit l'entreprise Philippe Gosselin et Ass., comme fournisseur d'huile à chauffage et de diesel avec le taux du prix à la rampe + 0.00.

#### **7.4 SURPRESSEUR**

Un des deux surpresseurs, de marque HIBON, utilisé pour les bassins des eaux usées, datant de 1998, a été changé pour un neuf en 2017.

Le deuxième surpresseur de marque HIBON, datant de 1998 est présentement hors service et a dépassé sa remise à neuf recommandée par le manufacturier, soit un maximum de 25000 heures. Une décision doit être prise à savoir une réparation avec peu de garantie ou l'achat d'un surpresseur HIBON neuf avec une garantie et un modèle plus récent et reprise de l'ancien surpresseur.

Après analyse et discussion

**R- 144-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Guy St-Pierre**  
**APPUYÉ par : Chantal Blanchette**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** de faire l'achat d'un surpresseur neuf de marque HIBON-NX8, installation et garantie incluses.

#### **7.5 OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELS POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX**

Des demandes de soumission ont été soumises à trois soumissionnaires dont FNX-INNOV, Englobe et Laboratoires d'expertises de Québec Ltée pour une offre de services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de la 1<sup>ère</sup> Rue et 1<sup>ère</sup> Avenue. Le plus bas soumissionnaire retenu est la compagnie FNX-INNOV avec un montant de 17 866.43\$ taxes incluses.

**R- 145-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin**  
**APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter l'offre de FNX-INNOV pour les services professionnels pour le contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de la 1<sup>ère</sup> Rue et 1<sup>ère</sup> Avenue au montant de 17 866.43, taxes incluses.



## 8. URBANISME

### 8.1 DÉROGATION MINEURE 2019-07-0003

**Nature et effets :** Construction d'un garage en cour avant à +/- 3,75' / 1,14m de la ligne avant et latérale. Dimension 16' X 20' / 4,88m X 6,1m = 29,77 m<sup>2</sup>.

Le règlement de zonage ART. 5.27.1, n'autorise pas les garages en cour avant. Le règlement de zonage ART. 5.32.1.1 n'autorise que 10 % de la cour arrière en superficie constructible pour les bâtiments accessoires (garages, remises, cabanons, etc...)

**Site concerné** LOT : 4 664 554  
10, 5<sup>e</sup> Rue Ouest  
Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud, Québec,  
G0R 3A0

La recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) est de rejeter la demande de dérogation mineure pour l'emplacement et la grandeur du bâtiment et de demander au citoyen de se conformer à la réglementation en vigueur.

Après analyse et discussion :

**R- 146-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Yves Laflamme**  
**APPUYÉ par : Chantal Blanchette**  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** de respecter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme soit de rejeter la demande de dérogation mineure pour l'emplacement et la grandeur du bâtiment et de demander au citoyen de se conformer à la réglementation en vigueur.

### 8.2 DÉROGATION MINEURE 2019-08-004

**Nature des effets :** Projet de lotissement découlant d'un droits acquis résidentiel. La façade au chemin est de 10 mètres  
Règlement de lotissement, ART.5.2, superficie et largeur minimales des lots non desservis ou partiellement desservis. Les superficies et largeur minimales prescrites par les lots non desservis par les services d'aqueduc et d'égout ou desservis par un seul réseau doivent correspondre simultanément aux normes suivantes :

Lot non desservi : largeur minimale de 50 mètres  
Lot non desservi : superficie minimale de 3 000 m<sup>2</sup>.

**Site concerné** LOT : 3 475 209  
144, Chemin Saint-François Est  
Saint-Francois-de-la-Rivière-du-Sud, Québec,  
G0R 3A0

La recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU) est d'accepter la demande de dérogation mineure considérant que le projet de lotissement reflète l'utilisation des lieux, protégés par droits acquis résidentiel.

Après analyse et discussion :

**R-147-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Huguette Blais**

**APPUYÉ par : Jean-Guy St-Pierre**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** de respecter la recommandation du comité consultatif d'urbanisme (CCU), d'accepter la demande de dérogation mineure considérant que le projet de lotissement reflète l'utilisation des lieux, protégés par droits acquis résidentiel.

## **9. DOSSIERS EN COURS**

### **9.1 DOSSIER RAVINEMENT**

Attendu que:

Tetra Tech QI a évalué les travaux proposés par le laboratoire Englobe pour solutionner la problématique de ravinement et occasionnerait des coûts exorbitants pour les travaux.

La municipalité a entrepris les démarches pour assurer la sécurité de ces citoyens et entend prendre les mesures nécessaires pour solutionner cette problématique à un coût raisonnable

La municipalité est préoccupée par cette problématique et qu'elle désire s'assurer de la nécessité d'un tel investissement

La municipalité aimerait mieux évaluer les risques potentiels à l'égard des résidences situées à proximité du haut de talus

La municipalité souhaiterait identifier une solution moins onéreuse

Le besoin de suivre l'évolution de la situation dans ce secteur

**R- 148-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Chantal Blanchet**

**APPUYÉ par : Sandra Proulx**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** de prévoir au budget de 2020 des sommes pour poursuivre les démarches dans ce dossier; D'explorer en 2020 avec la firme Tetra Tech d'autres possibilités et de demander au laboratoire d'effectuer d'autres mesures afin de suivre l'évolution de la situation et de valider certains éléments complémentaires du point de vue géotechnique.

## **9.2 TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES CHEMIN SAINT-FRANÇOIS OUEST**

La municipalité de Saint-François travaille présentement sur un important projet d'infrastructures pour le remplacement des conduites d'eau et d'égout du chemin Saint-François Ouest via le programme Fimeau et la Tecq 2019-2020. La firme retenue pour accompagner la municipalité dans ce dossier est Tetra Tech QI.

Attendu que :

la municipalité a pris connaissance du Guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle confirme bien comprendre toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet, qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère et qu'elle s'engage à toutes les respecter;

la municipalité confirme que les travaux seront réalisés et complétés selon les modalités du programme et qu'elle assume toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;

la municipalité confirme qu'elle accepte d'assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toutes les directives de changements;

la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;

le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière.

**R- 149-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Jean-Yves Gosselin**

**APPUYÉ par : Huguette Blais**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'entreprendre les démarches nécessaires pour la réfection du chemin Saint-François Ouest en 2020, de s'inscrire au programme Fimeau, et de soumettre aux instances concernées les demandes d'aides financières appropriées à la réalisation de ce projet.

## **10. CORRESPONDANCE**

- 10.1 Invitation reçue pour la soirée du mérite sportif et culturel.
- 10.2 Lettre du maire expédiée au CISSS Chaudières Appalaches pour un médecin ou super infirmier ou infirmière.
- 10.3 Démission de la présidente et du directeur de l'Office municipal d'habitation de Montmagny.

## **11. VARIA**

### 13.1 Matières compostables

Un citoyen s'est informé à savoir si la municipalité allait mettre de l'avant un système de collecte de matières compostables. Des échanges ont déjà eu lieu à la MRC et des discussions sont en cours à cet effet.

## 12. période de questions

12.1 Un citoyen a soulevé quelques questions d'éclaircissement afin d'être mieux informé.

## **13. LEVÉE DE LA SEANCE REGULIERE**

**R- 150-2019**

**IL EST PROPOSÉ par : Chantale Blanchette**

**APPUYÉ par : Jean-Yves Gosselin**

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU** d'accepter de lever la séance régulière. Il est présentement 20h33.

\_\_\_\_\_ Maire

\_\_\_\_\_ Directeur général

Je, Frédéric Jean, Maire de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.